

Unités d'Intervention IDF

PCA COVID19 : Prioriser la santé et la sécurité des personnels

ILE DE FRANCE

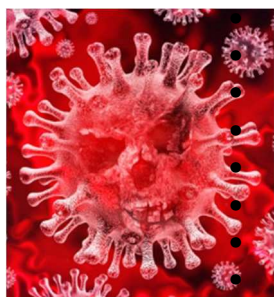
FACE AU COVID-19

Des décisions irresponsables

- **Maintien de l'activité habituelle sous couvert de « priorisation »**, contre la santé et la sécurité des personnels comme de l'ensemble de la population du pays.
- **Insuffisance de matériels de protection** : gels hydro-alcooliques, masques et gants ne sont pas systématiquement fournis.
- **Mensonges** : Les conduites d'activités sont maintenues à l'identique alors qu'elles devaient être modifiées selon la « priorisation ».
- **Détournements de procédure** : Certains dossiers codifiés COVID A sont affectés à des Techniciens non volontaires sous prétexte que ce ne seraient pas de « vrais A » mais plutôt des « B ».
- **Utilisation des salariés sous-traitants en chair à virus** : les interventions refusées par nos techniciens sont transférés aux sous-traitants.

Pour la CGT,

le PCA doit concerner les seules activités indispensables à la nation :



Les hôpitaux
Les services de l'Etat
Les préfectures
Les pompiers
La continuité des services publics en général
Les médecins
Le personnel soignant
Les personnes isolées et/ou fragilisées

Toutes les autres activités (créations de lignes, déposes massives, mutations de jarretières, désaturations...) doivent être stoppées pour contribuer à éradiquer la propagation du virus !

Congés forcés, c'est non ! ASA Coronavirus, c'est oui !

Pour la CGT,

la priorité c'est la santé et la sécurité des personnels !

Chaque intervention doit être pratiquée avec les précautions d'usage : gel hydro-alcoolique, savon et eau, lingettes désinfectantes, gants, masques.

Sinon on refuse !

Et si pression de la part de la Direction : Droit de retrait !

CONTACTS CGT

Anthony TOUEILLES (UI centre)

06 71 73 23 04

Marie-Jo GINESTET (UIPP)

06 74 33 77 65

Cédric LEMOINE (UIA)

06 85 91 52 23